

Plan d'actions 2009/2010

**Action n° 1**

Orientation stratégique	Observer et analyser pour agir et anticiper
<b>Action retenue</b>	Mieux connaître les <b>besoins en accompagnement et en compétences</b> des très petites entreprises du spectacle vivant.
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser les besoins en structuration et en compétences sur la fonction administration des associations du spectacle vivant (3 volets de compétences : juridique, administratif, gestion de projet...) principalement par le prisme des Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) menés en région.</li> <li>- Améliorer l'accompagnement des associations du spectacle dans un objectif de professionnalisation.</li> </ul>
Etapes de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Synthèse des réalisations DLA</li> <li>- Mise en perspective avec les représentants DLA</li> <li>- Réunion du groupe de travail pour repérer les points d'amélioration</li> <li>- Déterminer et partager des objectifs régionaux pour le secteur associatif du spectacle vivant</li> <li>- Mise en œuvre et suivi</li> </ul>
Moyens mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre Régional de Ressources et d'Appui (C2RA)</li> <li>- Spectacle vivant en Bretagne</li> <li>- Pôle-emploi</li> </ul>
Pilotes	Etat / Région
Partenariat	Partenaires du contrat d'objectifs
Indicateurs d'évaluation	Repérage et formalisation des compétences Déclinaison en besoins
Calendrier de réalisation	Démarrage : Septembre 2009 Commande de synthèse passée au C2RA à partir de la base de données des DLA Le groupe de travail se réunira en Janvier 2010

Plan d'actions 2009/2010

Action n° 2

Orientation stratégique	Accompagner et anticiper les évolutions du secteur
Action retenue	Construire une démarche collective de qualification des techniciens du spectacle vivant
Objectifs de l'action	Consolider et faire évoluer les qualifications des techniciens du spectacle vivant en Bretagne
Etapes de l'action	Réalisé par le groupe de travail du 15 juin et 25 juin <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser les besoins en qualifications et compétences (qui, combien, où)</li> <li>- Déterminer et partager des priorités collectives, annuellement ou pluri annuellement</li> </ul> Reste à réaliser <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire l'ingénierie de formation (statut, financement, pédagogie)</li> <li>- Mobiliser et travailler à la mutualisation des employeurs</li> <li>- Mettre en œuvre les actions de formation</li> </ul>
Moyens mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- AFDAS</li> <li>- CNFPT</li> <li>- Pôle-Emploi</li> <li>- ADEC du spectacle vivant</li> </ul>
Pilotes	Représentants désignés des partenaires employeurs et salariés ( <i>voir action 9</i> )
Partenariat	Partenaires du contrat d'objectifs
Indicateurs d'évaluation	Qualité et opérationnalité de l'ingénierie définie Mobilisation des employeurs et salariés 20 salariés formés pour 2010. 80 pour 2011 Réalité du croisement des publics (intermittents, permanents, agents des collectivités) Adaptation des formations aux situations professionnelles
Calendrier de réalisation	- Réalisé : Définition d'un module de formation « Accroche-levage » pour février 2010. Réalisation du cahier des charges par l'AFDAS et le CNFPT.  - Prochaine réunion le 30 novembre octobre 2009 : Mise en place d'un parcours de 5 modules de formation pour 2011.

Plan d'actions 2009/2010

**Action n° 3**

Orientation stratégique transversale	Accompagner et anticiper les évolutions du secteur
<b>Action retenue</b>	Repérer et analyser les différentes <b>formes de structures et d'organisations du travail</b> permettant de porter et de développer le travail artistique
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien au travail artistique en Bretagne (pérennisation de l'emploi et de l'activité)</li> <li>- Développer la fédération des compétences, la mutualisation des moyens.</li> </ul>
Etapes de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capitaliser les travaux et informations disponibles</li> <li>- Lister l'existant en Bretagne : producteur et tourneur (musique), bureaux de production (théâtre et danse), pépinières, groupements d'employeurs, SCIC, SCOP, GIE, Coopératives d'Activités et d'Emploi, associations...</li> <li>- Définir et partager des critères permettant de soutenir et développer le travail artistique.</li> <li>- Rendre lisible la réalité et les potentiels au regard du portage d'activités artistiques, (pour quelle activité, pour quel projet)</li> <li>- Déterminer des pistes d'accompagnement</li> </ul>
Moyens mobilisés	- Spectacle vivant en Bretagne / CRES Bretagne
Pilotes	Représentants désignés des partenaires employeurs et salariés ( <i>voir action 9</i> )
Partenariat	Partenaires du contrat d'objectifs
Indicateurs d'évaluation	Meilleure connaissance des structures bretonnes et des facteurs de soutien au travail artistique. Indicateurs à construire sur la pérennisation et le développement des projets et activités artistiques
Calendrier de réalisation	Démarrage Septembre 2009 1 <sup>er</sup> groupe de travail du 14 septembre 2009 : commande à Spectacle Vivant en Bretagne d'un document (typologie des différents projets. Atouts et limites des organisations) Prochaine réunion : 24 novembre 2009

Plan d'actions 2009/2010

**Action n° 4**

Orientation stratégique	Sécuriser les parcours de formation et les trajectoires professionnelles
<b>Action retenue</b>	Accompagner les <b>transitions professionnelles</b> des artistes et techniciens intermittents du spectacle
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amplifier l'action du Fonds de Professionnalisation et de Solidarité<sup>1</sup> (FPS) en déterminant des objectifs régionaux</li> <li>- Soutenir les artistes et techniciens rencontrant des difficultés de parcours et engageant une réflexion sur leur parcours et leur évolution professionnelle.</li> </ul>
Etapes de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire un groupe de travail avec les partenaires nationaux et régionaux</li> <li>- Présenter les objectifs du Fond de professionnalisation et de solidarité</li> <li>- Décliner des objectifs régionaux et les moyens d'action</li> <li>- Mettre en oeuvre</li> </ul>
Moyens mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonds de Professionnalisation et de Solidarité (FPS), Ministère de la Culture.</li> <li>- ADEC du spectacle vivant</li> </ul>
Pilotes	DRAC
Partenariat	Partenaires du contrat d'objectifs
Indicateurs d'évaluation	Appropriation et déclinaison régionale des objectifs du Fonds (implication dans le choix des consultants, accompagnateurs, autres à définir...) 80 personnes accompagnées
Calendrier de réalisation	Démarrage : juin 2009 Réalisé : rencontre DRAC/Région avec AUDIENS A organiser : une réunion opérateurs de l'orientation / AUDIENS Un groupe de travail en Janvier 2010

<sup>1</sup> Voir détail du Fonds de Professionnalisation et de Solidarité p.5

## Fiche action n° 4(Suite)

### Fonds de professionnalisation et de solidarité (FPS)

Mis en place par l'Etat en 2008, il agit en complémentarité du système d'indemnisation géré par Pôle emploi et est proposé aux artistes et techniciens rencontrant des difficultés dans leur parcours professionnel. Le dispositif est mis en oeuvre par Audiens.

#### ► Un entretien professionnel pour faire un point global sur la situation :

↓	↓	↓
professionnelle	sociale	de santé
Projet de carrière peu défini : clarification de la demande et orientation vers un des partenaires du fonds  Projet de carrière défini : continuité ou réorientation ↓ Actions du FPS et aides professionnelles	Action sociale du groupe Audiens ou autres acteurs sociaux	Aide du FPS au financement de soins de santé indispensables à l'exercice du métier.

#### ► Des actions de soutien professionnel menées par des consultants spécialisés pour un accompagnement adapté aux besoins de chacun :

↓	↓	↓
Entretien de mise en situation	Entretien de validation de projet	Suivi de développement du projet
Pour préciser les axes d'amélioration et les actions à mettre en oeuvre pour faciliter les conditions de reprise d'emploi et se positionner dans des perspectives d'avenir.	Pour se positionner sur un autre métier dans son secteur d'activité ou se réorienter dans un secteur autre que le spectacle. ↓ Validation de la faisabilité du projet et définition d'un plan précis des actions à mettre en oeuvre	Un accompagnement peut être proposé

#### ► Des aides professionnelles pour la réalisation du projet validé.

Leur attribution est individuelle et personnalisée, basée sur le plan d'action déterminé dans le projet validé lors de l'entretien de "validation de projet" ou de "mise en situation".

Plan d'actions 2009/2010

**Fiche action n° 5**

Orientation stratégique	Sécuriser les parcours de formation et les trajectoires professionnelles
<b>Action retenue</b>	Favoriser l'information, l'orientation et l'accessibilité aux dispositifs de reconversion pour les demandeurs d'emploi du spectacle vivant souhaitant évoluer vers d'autres secteurs
Objectifs de l'action	Développer l'accompagnement des salariés du spectacle vivant qui souhaitent se réorienter
Etapes de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer les demandeurs d'emploi qui souhaitent être accompagnés dans leur projet d'orientation ou de reconversion</li> <li>- Faciliter l'accès pour ces personnes aux dispositifs existants</li> </ul>
Moyens mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Région</li> <li>- Pôle-Emploi</li> </ul>
Pilotes	Région
Partenariat	Partenaires du contrat d'objectifs
Indicateurs d'évaluation	Nombre de personnes accompagnées
Calendrier de réalisation	Démarrage septembre 2009

Plan d'actions 2009/2010

Fiche action n° 6

Orientation stratégique	Sécuriser les parcours de formation et les trajectoires professionnelles
Action retenue	Etudier la pertinence de la <b>formation en alternance</b> (contrats de professionnalisation et apprentissage) pour les métiers de techniciens
Objectifs de l'action	Assurer une meilleure insertion des entrants
Etapes de l'action	Quantifier l'emploi permanent et les perspectives d'embauche à venir dans les structures publiques et privées bénéficiant d'une équipe permanente : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Répertorier le fichier des employeurs potentiels</li> <li>▪ Questionnaire à réaliser</li> <li>▪ Synthèse de l'enquête</li> </ul> Vérifier la pertinence et la faisabilité de formations en alternance, Mettre en place une expérimentation
Moyens mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GREF Bretagne / Spectacle vivant en Bretagne</li> <li>- Pôle-Emploi</li> <li>- ADEC du spectacle vivant</li> </ul>
Pilotes	Représentants désignés des partenaires employeurs et salariés ( <i>voir action 9</i> )
Partenariat	Partenaires du contrat d'objectifs
Indicateurs d'évaluation	Caractériser le besoin en emploi et mesurer la capacité des employeurs à intégrer des stagiaires ou salariés en alternance.
Calendrier de réalisation	Démarrage : janvier 2010 En préalable, répertorier le fichier employeurs (entreprises artistiques et entreprises privées) <i>données DRAC, AFDAS</i>

Plan d'actions 2009/2010

**Action n° 7**

Orientation stratégique	Sécuriser les parcours de formation et les trajectoires professionnelles
<b>Action retenue</b>	Faire évoluer une action expérimentale de formation vers une formation certifiée et reconnue au RNCP.
Objectifs de l'action	Développer la formation certifiante des artistes.
Etapes de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un groupe de travail</li> <li>- Préciser le paysage de la formation certifiante du spectacle vivant</li> <li>- Examiner l'articulation du projet avec les diplômes existants</li> <li>- Accompagner l'ingénierie de formation.</li> <li>- Accompagner vers la certification.</li> </ul>
Moyens mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Région / Etat</li> <li>- ADEC du spectacle vivant</li> </ul>
Pilotes	Région / Etat
Partenariat	Partenaires du contrat d'objectifs
Indicateurs d'évaluation	Aboutissement de la certification par la CNCP
Calendrier de réalisation	Démarrage septembre 2009

Plan d'actions 2009/2010

Fiche action n° 8

Orientation stratégique	Sécuriser les parcours de formation et les trajectoires professionnelles
Action retenue	Accompagner l'accès par la VAE aux diplômes du spectacle vivant du ministère de la culture pour les professionnels de la région. Développer la VAE comme outil de gestion des compétences dans le secteur du spectacle vivant .
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès à une certification pour consolider les compétences et favoriser le maintien dans la profession</li> <li>- Faciliter la reconversion des salariés</li> </ul>
Etapes de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir une ou plusieurs certifications prioritaires et définir les modalités de mise en œuvre du dispositif de VAE.</li> <li>- Accompagner la mise en œuvre de l'ingénierie.</li> </ul>
Moyens mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM VAE) Etat/Région</li> <li>- ADEC du spectacle vivant</li> </ul>
Pilotes	Région/Etat
Partenariat	Partenaires du contrat d'objectifs
Indicateurs d'évaluation	Mise en place de parcours d'accès par la VAE en Bretagne Nombre de personnes demandant un accompagnement en Bretagne Nombre d'accès à un accompagnement Délai
Calendrier de réalisation	Démarrage janvier 2010

Plan d'actions 2009/2010

**Fiche action n° 9**

Orientation stratégique transversale	Contribuer à la structuration et la mobilisation du secteur et à la lisibilité de ses métiers et parcours
<b>Action retenue</b>	Organisation de la <b>représentation des professionnels</b> du spectacle vivant en Bretagne
Objectifs de l'action	Définir et mettre en place le mode de représentation et de fonctionnement des employeurs et des salariés du secteur spectacle vivant en Bretagne au sein du Contrat régional d'objectifs Développer la capacité à animer la démarche dans le temps, et à mobiliser les professionnels
Etapes de l'action	Création d'un groupe de travail par les partenaires Définition partagée des objectifs et modalités Propositions aux partenaires et validation Mise en œuvre dans le CO Spectacle vivant
Moyens mobilisés	Co-animation DRAC / Direction de la Culture de la Région. ADEC du spectacle vivant
Pilotes	Représentants syndicats employeurs et salariés
Partenariat	Partenaires du contrat d'objectifs
Indicateurs d'évaluation	A construire avec les partenaires
Calendrier de réalisation	Décembre 2009